



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sociologie

de l'Université Paris 8 - Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sociologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140007173

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Ville de Saint-Denis (93200).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Créée en 1969, la mention *Sociologie* vise l'acquisition de connaissances et de compétences empiriques et fondamentales en sociologie et propose une formation à l'ensemble des méthodes quantitatives et qualitatives. A partir d'un enseignement majeur en sociologie, sont proposés trois parcours intitulés « demi-mineures » : a) un approfondissement sociologique dans le parcours *Sociologie* en première et en deuxième années, puis *Pratique d'enquête* en troisième année, b) un parcours *Métiers du social* accessible dès la première année (L1) dont une des vocations est la préparation aux concours du secteur social et médico-social (éducation spécialisée, assistance sociale, médiation culturelle...) et enfin, c) un parcours de spécialisation *Anthropologie*.

Cette mention propose également des enseignements méthodologiques au sein d'unités d'enseignement transversales : la méthodologie universitaire, un enseignement de langue, la préparation du certificat informatique et Internet, des enseignements sur le projet personnel et professionnel et des enseignements en français langue étrangère dans un contexte où 28 % des étudiants sont d'origine étrangère. Un stage d'une durée moyenne de 80 heures est prévu en troisième année dans le cadre du parcours d'approfondissement sociologique *Pratique d'enquête*.

70 % des étudiants sont salariés et viennent se professionnaliser et se diplômer en sociologie. En moyenne (2007 à 2012), ils sont 207 inscrits en première année de L1, 108 en L2 et 131 en L3. Il faut noter que les flux d'étudiants de première année ont augmenté de 40 % alors que les autres flux sont restés stables. Les étudiants qui choisissent de ne pas poursuivre leur cursus en L1 représentent 30 % de l'effectif.



Les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études par l'intermédiaire des concours aux écoles du travail social. En 2011-2012, un peu moins de la moitié des étudiants du parcours *Métiers du social* se sont présentés aux concours, soit 11 étudiants, et parmi eux, 9 étudiants ont réussi leur entrée dans le cursus de formation des écoles du travail social. 57 % des diplômés de cette mention poursuivent leurs études dans un master de l'Université, le master de *Sociologie*, le master *Communication et management du changement* du département Economie et gestion, le master *Genre(s), pensée de la différence*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est solide et présenté de manière claire ; les parcours ont été simplifiés et sont maintenant plus lisibles par rapport à la précédente maquette. Les responsables de cette mention se préoccupent de la réussite des étudiants. Les cours sont organisés en groupes restreints, plutôt sur la modalité des travaux dirigés (67 % des cours, les autres cours se déroulent sous forme magistrale), proposés en soirée durant la semaine (18 heures à 21 heures) et dupliqués sur deux semestres. Le référentiel des savoirs et compétences accessibles par cette mention couvre les fondamentaux théoriques et empiriques en sociologie. Un enseignement de méthodologie universitaire a été introduit pour renforcer l'aide à la réussite et le socle des compétences transversales. On peut toutefois regretter que les enseignements méthodologiques, préprofessionnels et additionnels comme l'anglais, l'informatique, le stage professionnel, la pédagogie par projet... ne soient pas systématiquement obligatoires et organisés dans chacun des trois parcours de manière lisible (le stage n'est obligatoire que pour le parcours *Pratique d'enquête*, les étudiants ont accès à une salle informatique, mais elle serait insuffisamment équipée, l'anglais ne semble pas toujours obligatoire...).

Les mesures d'aide à la réussite ont été renforcées (journées d'accueil en début d'année, informations et communications en temps réel et à jour, un tutorat d'accueil et d'accompagnement, des enseignants référents dont les plages d'accueil sont annoncées par planning...) avec un nouveau dispositif d'appui au projet personnel et professionnel en lien avec le service d'information et d'orientation de l'Université dont les résultats sont évalués ultérieurement. Un dispositif de formation au français langue étrangère a été mis en place face au constat de difficultés de maîtrise du français écrit et oral. On note un dynamisme certain en matière d'appui à la mobilité internationale avec 17 conventions de mobilité signées dans plus de 14 établissements et 27 % d'étudiants étrangers accueillis. La mobilité sortante n'est pas indiquée.

Les données sur l'insertion professionnelle des étudiants à l'issue de la troisième année ne sont hélas pas disponibles. On sait peu de chose sur les métiers réellement exercés et rien sur les sortants non diplômés (30 % d'étudiants en première année de L1, 27 % en L2 sachant que 47 % des étudiants sont diplômés de L3 pour cette mention (moyennes calculées de 2007 à 2010). La mention comprend très peu d'intervenants professionnels ; on peut également regretter qu'une politique de stage ne soit pas généralisée puisqu'a priori, de nombreuses structures et organisations utilisent les enquêtes sociologiques. Par ailleurs, la composition professionnelle des étudiants pourrait faciliter l'accès aux stages de même que des partenariats avec les milieux professionnels.

Il aurait été pertinent que l'équipe indique dans le dossier les améliorations apportées par rapport à la précédente maquette de manière lisible. On note une simplification des parcours qui passent de 4 à 3, l'organisation de la demi-mineure de *Métiers du social* désormais dès la première année universitaire, l'introduction d'un enseignement de méthodologie universitaire et le renforcement du dispositif d'aide à la réussite. L'équipe se compose de 8 professeurs, 19 maîtres de conférences et du personnel administratif avec deux enseignants responsables de la mention. Une commission pédagogique est en place. Les questions de la représentation des étudiants et de l'évaluation des enseignements par les étudiants reste à traiter. Si elle est mentionnée dans le dossier, on ne voit pas ses résultats ni ses effets au niveau du pilotage de la mention. On note relativement peu d'intervenants professionnels. La connaissance de la population étudiante se base sur plusieurs enquêtes partielles (une enquête dans le cadre de la demi-mineure *Pratique d'enquête* en troisième année ; une enquête réalisée dans le cadre d'un cours ; les statistiques de l'Université à partir de suivi de cohortes) qui manque de pilotage d'ensemble et de lisibilité quant à leurs effets sur le pilotage de la licence.

- Points forts :
 - Formation ouverte sur trois parcours possibles de qualification intéressants, qui mobilisent la sociologie (*Sociologie, Métiers du social et Anthropologie*).
 - L'extension sur les trois années de la filière de préparation aux métiers et concours du travail social et médico-social dès la première année.
 - Les mesures en place pour faciliter la réussite des étudiants : effectifs réduits, remédiation en français, duplication des cours, cours en soirée pour les étudiants salariés...
 - L'investissement sur la mobilité internationale, significatif avec 17 conventions signées.
- Points faibles :
 - L'absence d'évaluation de la mention par les étudiants et leur absence de représentation dans son pilotage.
 - La méconnaissance du devenir professionnel et académique des diplômés de cette mention, des étudiants sortant en première et en deuxième année et des sortants non diplômés.
 - L'absence de politique claire et systématique dans les trois parcours pour les enseignements transversaux, additionnels et méthodologiques.
 - Le pilotage de la licence est insuffisant.

Recommandations pour l'établissement

Les dispositifs d'évaluation et de suivi de la population étudiante en place sont à consolider. L'évaluation des enseignements par les étudiants et leur participation aux instances de pilotage restent à mettre en place pour cette mention. Un document indiquant les objectifs de maîtrise de savoirs et de compétences par enseignement serait pertinent. Le pilotage de la licence gagnerait à être renforcé compte-tenu de l'augmentation des effectifs (+40 % en première année) et de quelques pratiques hétérogènes à mieux coordonner (la politique de stage, les enquêtes de suivi des étudiants, l'anglais qui ne semble pas systématiquement obligatoire).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Réponse de la licence Sociologie

Les responsables de la licence Sociologie et l'ensemble des membres du département de sociologie de l'université Paris 8 ont pris bonne note de l'évaluation réalisée par l'AERES. Les instances de l'université Paris 8 ayant décidé de prolonger les maquettes de LMD2 jusqu'en 2016, la prochaine proposition de maquette s'efforcera de tenir compte de l'ensemble des remarques et conseils prodigués par les évaluateurs